



ECOLE JAVOUHEY

CIRCULAIRE DE RENTREE 2020-2021

Chers parents,

A l'occasion de la prochaine rentrée, voici quelques informations portées à votre connaissance :

Organisation de la structure pédagogique :

Classe de TPS/PS/MS : Dominique GOUTTEUX – Sophiane LE GOFF
Classe de GS/CP : Claudie MALOCHE
Classe de CE1 : Marion OLLIVIER
Classe de CE2/CM1 : Lucie ZERROUGUI – Sophiane LE GOFF
Classe de CM1/CM2 : Pauline BESCOND

Accueil :

Secrétariat et administration sont assurés au lycée Javouhey (4 rue du Rempart Brest).

Direction :

Monsieur GALLIOU peut vous recevoir sur ses quatre demi – journées de présence à l'école :

- lundi après-midi
- mardi matin
- jeudi après-midi
- vendredi matin ou le soir après 17 h 00

Merci de prendre rendez-vous auprès du secrétariat au 02.98.45.17.70

Assurance :

L'établissement assure automatiquement tous les enfants en « individuelle accident » auprès de la Mutuelle Saint Christophe. Cette assurance couvre les risques encourus par l'enfant de son propre fait. Elle ne remplace pas l'assurance « responsabilité civile » et ne concerne pas les dommages causés à autrui.

Aide personnalisée :

Les enseignantes vous communiqueront pour chaque classe à la rentrée les dispositions prises pour les temps d'aide personnalisée.

Tarifs :

Contribution des familles :

31 € par mois sur dix mois pour la journée complète

21.75 € par mois sur dix mois pour la demi-journée

Ce tarif comprend la rétribution scolaire, les cotisations diocésaines et UGSEL, l'assurance, les fournitures, les fichiers, les animations et sorties pédagogiques.

Le paiement peut s'effectuer par prélèvement mensuel, par chèque ou espèces. La facture est éditée au trimestre.

.../...

Restauration scolaire :

Le prix du repas est de **3.80 €**

2 formules :

- **Formule abonnement** : prélèvement
- **Formule occasionnelle** : ticket

Souscription :

La formule abonnement est annuelle et l'inscription est à faire avant la rentrée des classes (avant le 14 août) via le formulaire (en PJ).

La formule occasionnelle : l'inscription doit se faire **au plus tard 48h avant** la date du repas (pas possible le jour même). Les enfants devront donner leur ticket la veille.

La formule d'abonnement choisie ne peut être modifiée en cours d'année qu'exceptionnellement.

Facturation :

Formule abonnement : le règlement se fait par prélèvement automatique, au début de chaque mois, d'octobre à juillet inclus (sur 10 mois).

Formule occasionnelle : les tickets sont à acheter à l'entrée du self le lundi et jeudi matin de 8 h 00 à 9 h 15. La vente des tickets est assurée par Madame QUIEC.

Absences : Tout remboursement se fera uniquement sur la facturation du mois de juillet au vu des absences faites et communiquées à la vie scolaire.

Etude – garderie :

Forfait au mois : **29.50 €** à régler au début du mois (matin ou soir). La formule de prélèvement sera à privilégier lorsque les enfants fréquentent régulièrement la garderie.

Ticket à la demi-heure : **1.50 €**. **L'enfant doit être muni de son ticket pour rentrer à la garderie.**

Les modalités d'entrées et de sorties :

Elles se font par le portillon du nouveau bâtiment.

Règlement intérieur :

Dans les premiers jours suivant la rentrée, chaque enfant recevra le règlement intérieur, il sera lu et commenté dans le cadre d'un temps fort réunissant l'ensemble des élèves de l'école. Ce règlement s'adresse à tous. Certains articles vous concernent plus particulièrement. Merci de prendre connaissance de l'ensemble, d'en parler avec votre enfant et de le signer.

Les dates des vacances et informations complémentaires vous seront données à la rentrée.

Nous vous donnons rendez-vous le Mardi 1er septembre 2020

- **à 8 h 30 pour les classes de GS/CP, CE1, CE2/CM1, CM1/CM2**
- **à 8 h 45 pour la classe de TPS/PS/MS**

Il n'y aura pas de garderie le matin du Mardi 1er septembre 2020.

Veuillez nous retourner le coupon pour la restauration scolaire pour le vendredi 14 août.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances !

Le Directeur
R. GALLIOU